

HELIOSOUFRE S®

Fongicide de biocontrôle



CULTURE DE RÉFÉRENCE	CULTURES	CIBLE	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR AN ET PAR CULTURE
Grandes cultures	Blé (blé, triticale) Avoine Orge	Oïdium	6 L/ha	2
	Blé (blé, triticale)	Septoriose	6 L/ha	2
	Betterave industrielle et fourragère	Oïdium	5 L/ha	2
	Houblon	Oïdium	1,5 L/hL	6
Cultures légumières	Betterave potagère Carotte (carotte, céleri-rave, panais) Épinard Haricot et pois non écossés frais (haricot vert) Pois écossés frais	Oïdium	6 L/ha	6

Composition : Suspension concentrée (SC).

Environnement : Réduction des quantités de soufre apportées à l'hectare.

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements CEE n° 834/2007 et n° 889/2008. Contrôlé par Ecocert Intrants. HELIOSOUFRE S® (Utilisable en Agriculture Biologique) peut permettre l'équivalence NOP/AB uniquement dans le cadre d'une production végétale certifiée Agriculture Biologique en Europe. Inscrit sur la liste de biocontrôle de la DGAL.

Recommandations d'emploi :

Agiter et verser HELIOSOUFRE S® en premier dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie d'eau tout en maintenant l'agitation, puis finir le remplissage. Avant chaque application, nettoyer soigneusement pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de la préparation précédente. À la fin de chaque application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire et en utilisant un produit de nettoyage adapté.

Ne nécessite pas l'ajout d'adjuvant. Compatible avec la majorité des produits phytosanitaires.

En condition de fortes chaleurs, appliquer HELIOSOUFRE S® le matin. Si des températures supérieures à 28-30 °C sous abri persistent dans les 24 heures, ne pas utiliser HELIOSOUFRE S®. Ne pas mélanger HELIOSOUFRE S® avec les huiles ou des produits contenant des huiles minérales.

DAR : 3 jours sauf septoriose du blé : avant floraison (BBCH59) - DRE : 24 heures.



ACTION PIN - ZI de Cazalieu - CS 60030 - 40260 CASTETS - Tél : 05 58 55 07 00 - www.action-pin.fr

HELIOSOUFRE S®, AMM n° 9000222. Composition : 700 g/l de soufre micronisé + dérivés terpéniques issus du Pin.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.helioterpen.fr.

Détentrice d'homologation : ACTION PIN. HELIOSOUFRE S® est une marque déposée d'ACTION PIN.

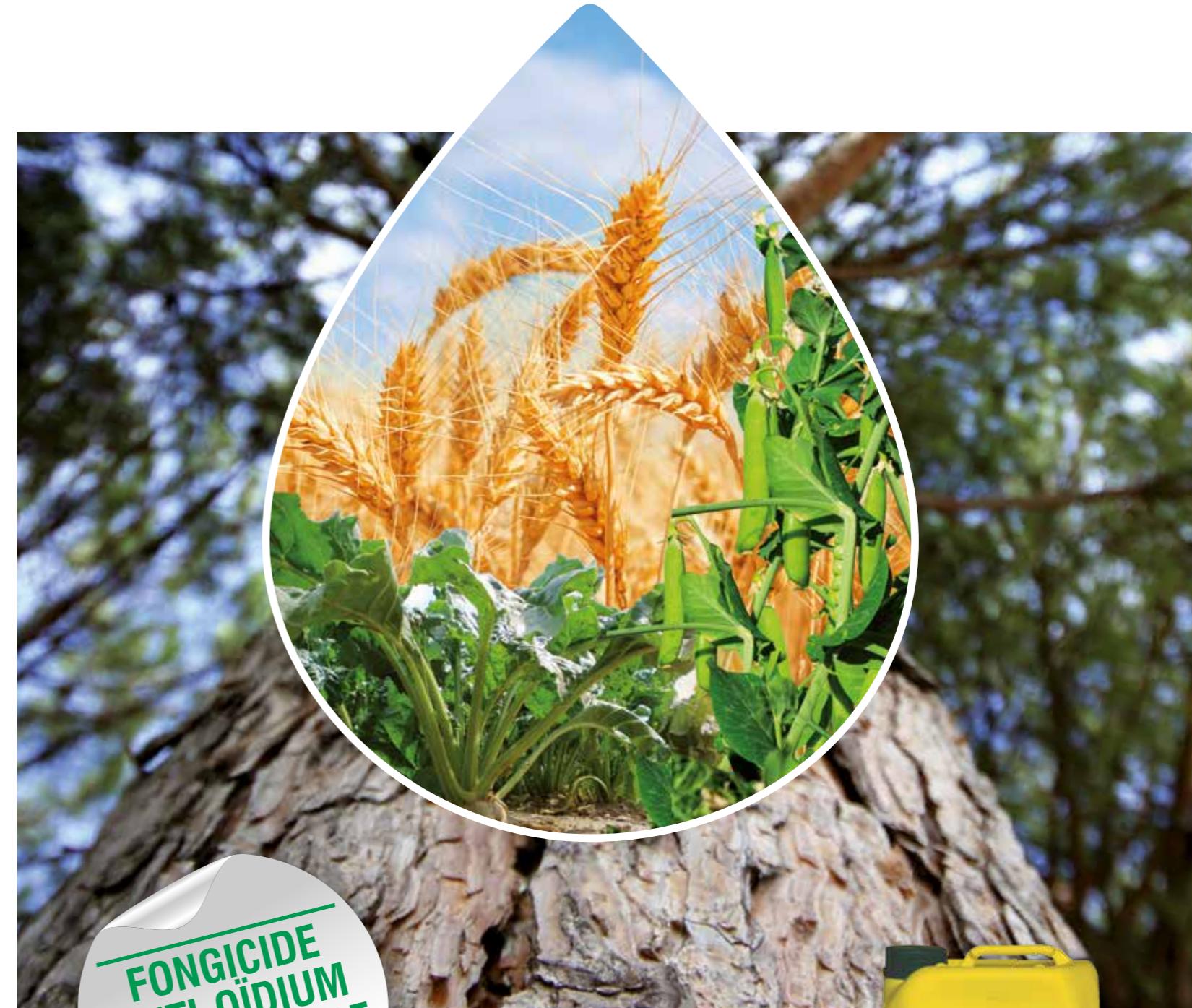
DANGER. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H318 Contient du soufre et des dérivés terpéniques. Provoque de graves lésions des yeux. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. P305 + P351 + P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P501 Éliminer le contenu / récipient par un collecteur ou un organisme agréé. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surfaces. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux zones non traitées adjacentes pour les usages sur vigne, rosier, arbres et arbustes, betterave industrielle et fourragère, cultures légumières, cultures maraîchères, fraisier, houblon, blé, orge et avoine et une zone traitée de 20 mètres par rapport aux zones non traitées adjacentes pour les usages sur vergers.

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

HELIOSOUFRE S®

Fongicide de biocontrôle

ACTION PIN agit pour la gestion durable des forêts ; le papier choisi pour ce document utilise des fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.



ONYX Communication - 245/2019.04



HELIOSOUFRE S®

Fongicide de biocontrôle

► UN DUO POUR DES PERFORMANCES INÉGALÉES

- > L'adéquation à la fois chimique et physique de deux composés dans une formulation liquide inédite :
 - soufre micronisé haut de gamme
 - terpènes de pin aux propriétés adjuvantes
- > HELIOSOUFRE S® bénéficie pleinement des propriétés des terpènes de pin :
 - Améliore la rétention
 - Apporte une plus grande surface de couverture
 - Résiste au lessivage en cas de pluie
 - Limite la formation de mousse



Cette association est à l'origine des performances toujours inégalées d'HELIOSOUFRE S® contre l'oïdium des céréales et des betteraves et contre la septoriose du blé pour un fongicide de biocontrôle :

- Efficacité largement démontrée
- Formulation liquide pour une préparation facilitée
- S'intègre dans les stratégies de gestion des résistances
- Efficace à faible dose

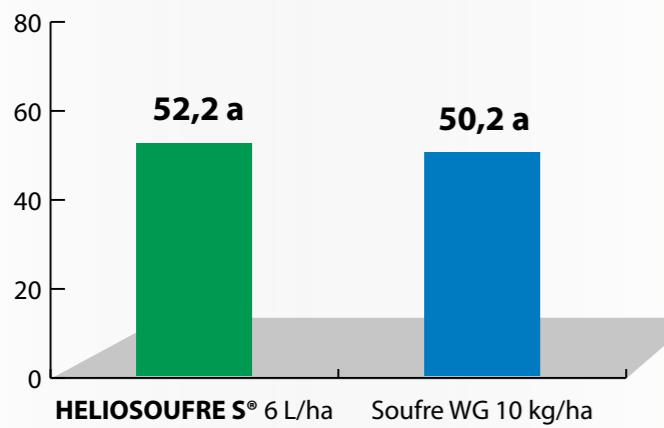
► UN PRODUIT DE BIOCONTROLE PERFORMANT

- > HELIOSOUFRE S® a démontré une efficacité de l'ordre de 70 % sur l'oïdium de la betterave.
- > HELIOSOUFRE S® a démontré une efficacité de l'ordre de 50 % sur l'oïdium des céréales.



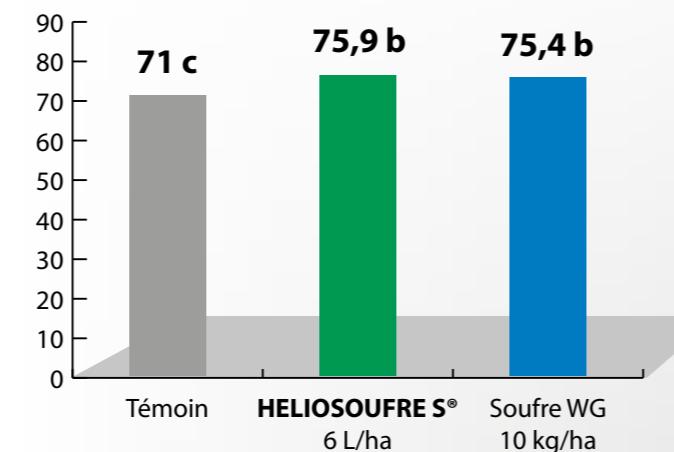
% EFFICACITÉ CONTRE L'OÏDIUM DES CÉRÉALES

Moyenne de 4 essais - Années 2009-10 – Dpt 08 – Var Toison dor
Intensité moyenne dans les témoins : 28 %



RENDEMENT BLÉ (Q/HA)

Moyenne de 4 essais - Années 2009-10 – Dpt 08 – Var Toison dor
Intensité moyenne dans les témoins : 28 %



Source : SGS 2009

► POSITIONNEMENT

- > **Céréales** : Traiter à une dose de 3,5 à 6 l/ha en fonction de la pression maladie et à 3,5 l/ha en dose raisonnée de fongicide conventionnel. Utilisation possible seul ou en mélange. Traiter à une dose de 3,5 l/ha en association avec les régulateurs.
- > **Betteraves** : Traiter à une dose de 5 l/ha. Utilisation possible seul ou en mélange.

► GUIDE D'UTILISATION

1/ PRÉPARATION DE LA BOUILLE

- Avant chaque application, nettoyer soigneusement pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de la préparation précédente.
- Remplir la cuve au 3/4 d'eau.
- Maintenir l'agitation lors du remplissage.
- Agiter le bidon d'HELIOSOUFRE S®.
- Mettre en premier dans la cuve.
- Pour faciliter le recyclage : rincer plusieurs fois l'emballage vide et l'égoutter.
- Rincer le bidon immédiatement.
- Compléter et ajuster le volume d'eau.
- Laisser sous agitation.
- Dans le cadre de mélanges : compatible avec quasiment toutes les spécialités.
- Pour les engrains foliaires : **nous consulter**.
- Compatible avec tous les incorporateurs.

2/ PENDANT L'APPLICATION

- Appliquer dès la bouillie prête.
- Ne pas interrompre l'application dans la mesure du possible.
- En cas d'interruption de l'application, laisser la bouillie sous agitation.
- Traiter avec des volumes d'eau $\geq 50 \text{ l/ha}$ avec une pression $> 1,5 \text{ bar}$.

3/ APRÈS L'APPLICATION

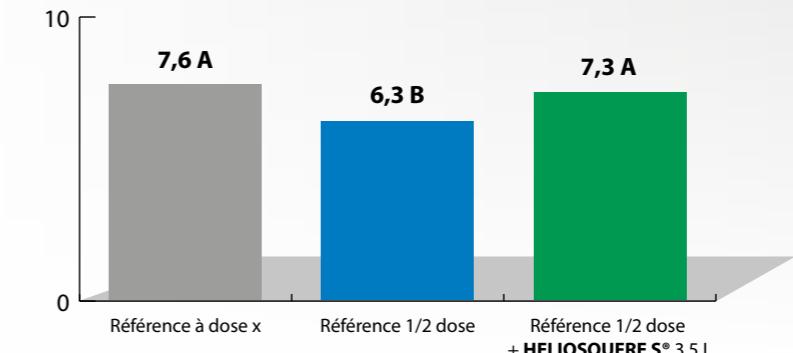
- À la fin de chaque application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rinçée à l'eau claire et en utilisant un produit de nettoyage adapté.

► UNE SOLUTION PERFORMANTE SUR SEPTORIOSE DU BLÉ

- > HELIOSOUFRE S® en association à 3,5 l/ha : un apport de rendement significatif.

GAIN DE RENDEMENT BLÉ

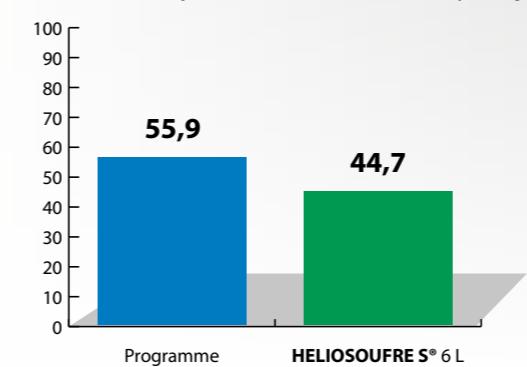
Moyenne pluriannuelle 2015 - 2016 - 2017 : 43 essais / Référence à la dose d'utilisation



Source : INVIVO 2017

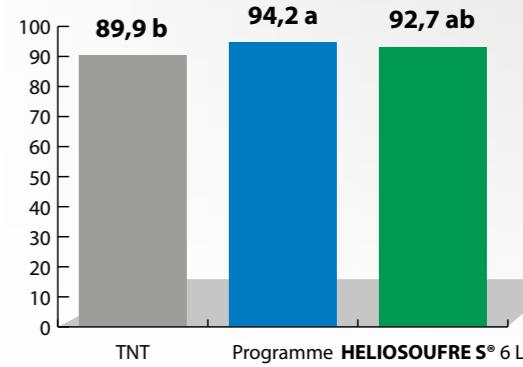
% EFFICACITÉ CONTRE LA SEPTORIOSE DU BLÉ

Synthèse 4 essais - Moyenne TNT intensité : 17,2 - 2 passages T1 et T2



Source interne 2017

RENDEMENT (Qt/ha)



Source interne 2017

- > HELIOSOUFRE S® s'inscrit dans un programme de gestion des résistances pour une agriculture durable.